

Comment penser que le pire est à venir ? L'exemple de la gouvernance mondiale du changement climatique.

JEAN-SYLVESTRE BERGÉ - GREDEG - UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR - CNRS

Dans une édition récente du Journal du CNRS (<https://lejournal.cnrs.fr> : n° 310, déc. 2022), on peut lire que « Le réchauffement climatique en France s'annonce pire que prévu ». Comment appréhender ce type d'analyse ? Comment construire des solutions autour de l'avènement du pire ? Ce billet propose de répondre à ces interrogations en s'appuyant sur l'exemple de la gouvernance mondiale du changement climatique.

Le Président Macron l'a dit dans ses vœux pour l'année 2023 : « Je pense aux vœux que je vous présentais à la même heure il y a un an (...). Qui aurait pu prédire (...) la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ? ». Cette formule maladroite, qui a agacé bien des scientifiques, traduit des décennies de déni collectif, reposant sur le préjugé largement partagé selon lequel le pire n'est jamais certain ! La question se pose de savoir comment il est possible de contrarier cet état d'esprit, qui est profondément ancré dans la nature humaine. Pour y répondre, prenons l'exemple de la gouvernance mondiale du changement climatique.

La gouvernance mondiale des changements climatiques repose sur la notion clé de « contrôle »

Les parties prenantes dans le cadre des conférences annuelles sur le climat (COP), dont la 27ème a eu lieu en Egypte en 2022, sont animées du sentiment que leur volonté et les moyens mis à disposition doivent permettre de contenir

l'augmentation de la température mondiale en deçà de certains seuils et d'endiguer les effets irrémédiablement acquis de ce réchauffement par des mesures d'adaptation. Cette idée de contrôle est largement illusoire.

Si l'approche des phénomènes relatifs aux changements climatiques par des politiques publiques et privées ne peut faire l'économie d'une référence au contrôle, il est en même temps indispensable de dépasser ce paradigme du contrôle.

En effet, il faut accepter que les bouleversements actuellement à l'œuvre évoluent dans un environnement qui échappe pour une part non négligeable au contrôle de l'homme et de sa technique. Il est urgent de faire de ce défaut de contrôle les prémisses de nouvelles actions collectives qui viendraient s'ajouter à celles existantes et qui permettraient ainsi de dédoubler littéralement le champ des possibles.

Une situation que nous provoquons et qui échappe à notre contrôle

Il y a plusieurs manières de décrire la situation de perte de contrôle à laquelle nous sommes confrontés.

Des physiciens et géologues ont travaillé sur l'avènement d'une nouvelle sphère - la technosphère - qui se serait ajouté à la biosphère et qui marquerait ainsi le passage d'une ère géologique - l'holocène - à une autre : l'anthropocène. Dans ces discussions, l'idée est présente en filigrane que l'homme est comme englouti ou submergé dans la masse des techniques qu'il a produite. La perte de contrôle inhérente à l'avènement de cette nouvelle sphère et de cette nouvelle ère géologique est ainsi régulièrement exprimée.

L'écologie politique offre également un cadre intellectuel très stimulant des bouleversements à l'œuvre. L'homme ne peut continuer à nourrir une foi sans limites dans les bienfaits de la technique et il doit remettre profondément en cause son rapport à la nature.

Une autre voie peut être envisagée et c'est celle que nous avons retenue dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel et pluridisciplinaire aujourd'hui achevé, consacré à « la circulation totale au-delà du contrôle dans son rapport au droit » (IFITIS). Cette approche, d'essence à la fois phénoménologique (l'étude du droit au départ d'un phénomène) et épistémologique (la refondation des constructions juridiques au départ dudit phénomène), part du constat que l'on peut faire dans de très nombreux domaines de l'activité humaine selon lequel les circulations d'origine humaine sont systématiquement confrontées à un processus d'échappement. Dans une proportion variable, selon les objets en circulation et les lieux de circulation, l'homme est confronté à une incapacité pour lui maîtriser les flux qu'il a lui-même provoqués.

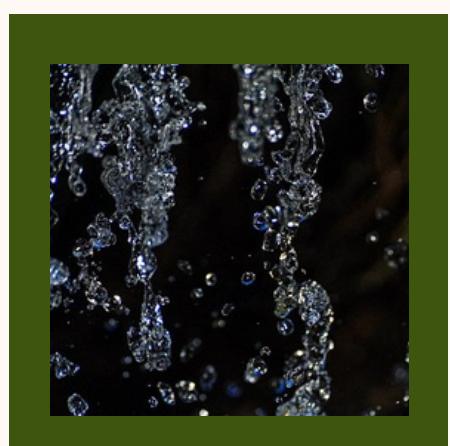
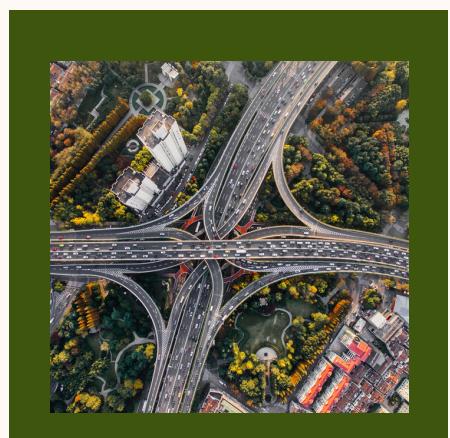
Plus encore que pour les circulations naturelles que l'homme tente parfois de canaliser (avec le succès relatif que l'on connaît), les circulations produites par l'activité humaine se nourrissent de cette idée de contrôle. Parce que l'homme est à leur origine, le sentiment, largement partagé, est qu'il lui suffit de stopper son action, de débrancher en quelque sorte la machine, pour que cette circulation cesse effectivement. De très nombreux dispositifs ont été construits autour de cette idée de contrôle (avec ses multiples variables : la mesure des flux, leur propulsion, leur aspiration, leur orientation, leur stoppage).

La circulation des déchets, des données, des capitaux et naturellement des personnes, tout doit pouvoir être potentiellement contrôlé par l'homme puisqu'il est à l'origine de cette circulation.

Cette idée de contrôle est une illusion.

Les acteurs (États, entreprises, individus notamment) sont de plus en plus souvent dépassés par les mouvements de circulation qu'ils ont pourtant eux-mêmes provoqués. Les gaz à effet de serre sont un exemple majeur de cette situation de perte de contrôle. L'activité humaine produit des émissions de gaz qui, une fois libérées dans l'atmosphère, échappent au contrôle de l'homme. Ces gaz s'accumulent et circulent tout autour de la planète, sans possibilité pour celui qui a libéré le gaz de le récupérer.

L'action des parties prenantes consiste, d'une part, à attendre que le temps (très long) fasse son office de dissipation des gaz existants et, d'autre part, à tenter de réduire les émissions passées et futures. Même sur ce dernier point, l'action des acteurs demeure très fortement contrainte. Il ne suffit pas, par exemple, qu'un pays, une entreprise ou un individu se montre exemplaire en termes de réduction ou rémission des émissions. L'ensemble des acteurs doivent se mobiliser en ce sens, si l'on veut que l'action de l'homme produise les effets globaux escomptés.



Ouvrir un nouvel espace global de discussion et de négociation fondé sur la perte de contrôle

Trois intérêts majeurs dans l'appréhension du pire

Cette approche en termes de perte de contrôle présente de multiples intérêts. Trois principaux peuvent être évoqués.

Tout d'abord, la question ainsi envisagée d'un échappement aux contrôles serait posée à froid, c'est-à-dire très en amont de la gestion des situations de crise provoquées par le dépassement de seuils considérés comme fatidiques (aujourd'hui, +2°). Elle aurait clairement pour vertu pédagogique de mettre en scène publiquement l'ampleur des questions à traiter en cas d'échappement du contrôle de la hausse de la température planétaire. Autrement dit, elle aurait pour vocation d'accompagner les changements de mentalité absolument nécessaires pour induire des changements de comportements, privés et publics.

Lors des discussions qui président aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques (COP), la question centrale est notamment posée des mesures de politique publique et citoyenne à prendre pour 1° réduire les émissions de gaz carbone à l'échelle de la planète et, ainsi, escompter un réchauffement planétaire en deçà d'un certain seuil (1,5° avec une limite maximum fixée à 2°) à un horizon défini (2030) et 2° adapter les lieux, notamment les mégapoles, qui sont d'ores et déjà menacés par les effets de ces émissions, en particulier par la montée des eaux.

La proposition, qui a trouvé un écho dans les récents travaux de la Commission mondiale sur la gouvernance des risques liés au dépassement climatique ([Climate Overshoot Commission](#)), consiste à inviter ce type d'enceinte à ouvrir un second grand volet de discussion et de négociation qui ne prendrait pas la place de celui qui existe actuellement mais qui viendrait s'ajouter à lui. Cette seconde enceinte aurait pour objet de répondre à la question suivante : comment anticiper les hypothèses où la circulation planétaire des gaz à effet de serre atteindra des niveaux incontrôlés, c'est-à-dire supérieurs à ceux actuellement escomptés ? Une interrogation de ce type, qui, rappelons-le, s'ajoute à celles existantes et ne les remplace pas, multiplie littéralement par deux le champ des discussions et donc des gouvernances publiques, d'entreprises ou citoyennes. Personne ne fait plus semblant de croire que le phénomène peut être contenu dans ses causes et/ou ses effets. La question est ouvertement posée des mesures à prendre face à un phénomène de dimension totale et incontrôlable.

Ensuite, une nouvelle approche c'est-à-dire des risques que l'on par le défaut de contrôle serait se refuse à envisager faute de comprise comme la mise au pouvoir ou vouloir les nommer. Cet état des choses doit être jour d'un risque trop souvent nié ou relativisé. Dans un contrarié par la considération contexte général de circulation générale que les mouvements produite par l'homme, de circulation provoqués par l'hypothèse de l'échappement l'homme gagneraient à être total des mouvements, mieux compris s'ils étaient déplacements, flux, transferts replacés dans un ainsi provoqués par lui présente environnement global fait incontestablement ce caractère d'échappement. À l'idée selon d'incertitude qui caractérise laquelle « tout peut être tous les risques. Il n'est pas contrôlé si l'on s'en donne les possible de déterminer moyens » serait substitué un précisément à l'avance nouveau paradigme selon comment et quand se réalise ce lequel le contrôle de l'homme type de scénario. Alors qu'ils s'exerce nécessairement dans peuvent être observés et, dans un environnement global qui une certaine proportion, échappe à sa maîtrise. mesurés, ces risques sont très fréquemment occultés. Ce sont ce que l'on appelle des « **risques invisibles** »,

Cette nouvelle approche aurait pour effet de placer, au même titre que l'ensemble de mouvements de circulation produits par l'homme, la circulation des gaz à effet de serre sous le prisme de la gestion des risques en allant beaucoup plus loin dans les analyses que ce qui est fait aujourd'hui. Le risque dont il est question n'est pas uniquement celui d'une défaillance ponctuelle et visible, occasionnée par tel ou tel agent, à l'occasion de tel ou tel événement. Il ne s'agit pas non plus de risques nécessairement soumis à probabilités, domptés par les analyses statistiques et comptables. Le cas ici envisagé a une dimension beaucoup plus large et incertaine : l'appréhension par la gestion des risques d'une circulation totale au-delà du contrôle qui échappe potentiellement à l'ensemble des acteurs. Cette approche englobante et totale, que la référence aux risques invisibles encourage indéniablement en nous obligeant à ouvrir les yeux sur une réalité innomée, bouleverse potentiellement les approches. Elle permet de comprendre pourquoi certains phénomènes sont rétifs à la gestion traditionnelle des risques et comment il faut dépasser les cadres existants pour les comprendre. Elle a également une dimension fortement éthique qui pose la question de savoir quelles sont les valeurs que nous entendons poursuivre en acceptant d'appréhender, notamment sur un terrain géopolitique, des risques à haut degré d'incertitude.

Enfin, la mise en scène de cette perspective de perte de contrôle serait l'occasion nécessaire et urgente de poser sur la table des sujets de négociation d'une violence, si ce n'est équivalente, mais du moins approchante à celle que la planète pourrait subir en cas de dépassement des seuils. Prenons un seul exemple. La question doit être discutée maintenant de savoir si en cas de dépassement de certains seuils, il ne faut pas par anticipation prévoir des mesures draconiennes du type : interdiction mondiale du recours à certaines énergies ou taxation mondiale de ces énergies dans une proportion telle qu'elle serait de nature à remettre profondément en cause les modèles économiques qui les supportent.

Ces perspectives peuvent paraître encore largement utopiques aujourd'hui. Peu importe. Ce qui compte, c'est de discourir dès à présent sur ces scénarios de traitement extrême de manière à mettre chacun des acteurs face à ses responsabilités et de préparer le terrain pour le jour où des basculements politiques seront nécessairement provoqués par l'imminence des crises à venir.